

Vos contacts

IFRB PAYS DE LA LOIRE

02 40 20 36 66

contact@paysdelaloire.ifrb.fr

Lieu(x) et Date(s) **2019**

Saint HERBLAIN

Durée

1/2 jour(s), 3:5 heures

Coût de la formation

150,00€ HT/ par personne

Public

Chef d'entreprise, ou administratif qui connaissent déjà les marchés publics, soit en tant qu'opérateurs économiques, soit en tant qu'entités publiques.

Prérequis

Connaissances de base de l'outil informatique et du code des marchés publics indispensable)

Effectif

5 à 8 participants

Formateur

Formateur de QUIRIS

Moyens pédagogiques et supports

Méthode pédagogique dite active : apports théoriques et échanges

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

D'appréhender la facture électronique et Chorus Pro de manière efficace

Programme

1. Rappel sur la facturation électronique et ses échéances

- La réglementation actuelle en matière de marché public et la facturation électronique
- Qu'est-ce que c'est exactement et ses contenus
- Ses dates d'application

2. Chorus Pro : concept et théorie

- Ce que c'est, son actualité, ses contraintes

3. Utilisation pratique de la facture électronique et remplissage

- Données obligatoires de la Facture électronique
- PDF/XML
- Remplissage de Chorus Pro

4. Utilisation pratique et Chorus Pro en direct sur Internet

- Démonstration de mise en ligne d'une facture
- Accusé de réception électronique
- Suites

IFRB Pays de la Loire

Zone Ar Mor, 4 Impasse Serge Reggiani - BP 60025

44801 Saint-Herblain Cedex

Tél. : 02 40 20 36 66 / Fax : 02 40 35 44 70 / contact@paysdelaloire.ifrb.fr



CONSEIL - ACCOMPAGNEMENT - FORMATION

www.ifrbpaysdelaloire.fr